

PV de la Commission Communale de l'Accueil de Schaerbeek

28 mars 2022

Présent.e.s

Composante 1

- ✓ Michel DE HERDE (Echevin de l'Accueil Extrascolaire)

Composante 2

- ✓ Bénédicte THYS (Ecole Sainte Louise de Marillac)
- ✓ Vincent DE VOS (Ecole du Divin Sauveur)
- ✓ Jennifer BORMS (Enseignement communal)

Composante 3

/

Composante 4

- ✓ Charlotte BERTIN (Bouillon de Cultures ASBL)
- ✓ Stéphanie PROANO (Maison Dailly)
- ✓ Florence AZAMA (Maison de Quartier d'Helmet)
- ✓ Assia BOUNAMI (Créactions)

Composante 5

- ✓ Aurélie TRIAIRE (CEDAS)
- ✓ Rachid BENCHEIKH (Ludothèque Sésame ASBL)
- ✓ Geneviève ANSAY (Bibliothèques de Schaerbeek)
- ✓ Georgia GIAGZIDIS (Atelier des Petits Pas)
- ✓ Nathalie BOGAERT (Partenariat D+)
- ✓ Adrien VANDER SCHNICKT (La Gerbe AMO)

Personnes invitées

- ✓ Geoffrey DONY (Réseau Coordination Enfance – Service d'Accueil Extrascolaire de Schaerbeek)
- ✓ Marie HENROTAY (Réseau Coordination Enfance – Service d'Accueil Extrascolaire de Schaerbeek)
- ✓ Christine REDANT (Réseau Coordination Enfance)

Personnes excusées

- Alice ANTOINE (ONE)
- Thibault DUSCHENE (rtc lambermont)
- Christophe GUÉNARD (Yacasport)
- Nadia BEZGAI (LQPE)
- Etienne HOLZGEN (Vibrato)
- Jean-Louis CRASSON (Les Platane)
- Nathalie DENEYER (Sainte-Marie Meiser)
- Marie Esther HUSTING (Les Griottes)
- Sébastien BILLION (Le Blé en Herbe)
- Chloé PERETTI (La Maison des Arts)

1. ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES DE LA CCA

- Thibaut DUCHENE, nouveau directeur de « The New Lambermont Tennis School remplace Didier MAES ancien directeur de LTA dans la composante 5 de la CCA
- Julien SIMAL remplace ad-interim Bernadette LAMINE à la direction d'Enfants et Compagnie dans la composante 4 de la CCA
- Nadia BEZGAI remplace Marie VANCAPPELEN à la direction de Liens de Quartier Petite Enfance et dans la composante 4 de la CCA

2. APPROBATION DU PV DU 15 NOVEMBRE 2021

Les membres de la CCA approuvent le PV

3. MODIFICATION DU PROGRAMME CLE

- L'école du Divin Sauveur a modifié la participation financière de l'AES dans son projet d'accueil.
- L'école de la Vierge Fidèle a modifié la participation financière de l'AES dans son projet d'accueil.

4. AGRÉMENT DU PROGRAMME CLE 2020-2025

- Dans le cadre de l'agrément du Programme CLE 2020-2025, les écoles suivantes qui devaient retravailler certains points dans leur projet d'accueil ont reçu avec un avis favorable pour l'agrément :
 - Saint Dominique
 - Sainte-Marie Meiser
 - Notre Dame de la Paix
 - Divin Sauveur
 - Sainte Famille d'Helmet
 - Saint-Augustin
 - Sainte-Marie de la Fraternité

5. DÉPENSES 2021 ET BUDGET 2022

Les documents supports à la présentation des dépenses 2021 et du budget 2022 se trouvent en ANNEXE 1

Remarques des membres de la CCA :

- Le nombre d'École de devoirs a augmenté en 2022. C'est pourquoi le montant est plus élevé qu'en 2021. Il y a actuellement 18 écoles de devoirs agréées et subventionnées par l'ONE dans le cadre du décret école des devoirs.
 - Concernant les rythmes scolaires, Michel DE HERDE insiste pour que le message passe auprès des familles, principalement celles le plus précarisées. Le secteur ATL peut jouer un relais d'information. Nous ne connaissons pas encore les futures réactions des parents mais il est essentiel de faire passer le message.
 - Depuis le début du décret, la commune co-finance la subvention octroyée aux écoles du réseau libre. Michel DE HERDE informe que plusieurs écoles du réseau libre ont saisi un avocat à l'encontre de la commune concernant les avantages sociaux. Les avocats discutent pour voir si le décret est respecté et il y a des négociations pour trouver un accord. Si dans le cadre de l'AES, la commune doit donner une somme compensatoire, cela risque de mettre en péril la subvention spontanée de la commune. Dans ce cas, nous réunirons les membres pour une CCA extraordinaire afin de faire une modification du budget 2022.
 - Suite au contexte de guerre actuel en Ukraine, la Belgique rencontre un afflux de migrants ukrainiens. Michel DE HERDE explique qu'à Schaerbeek, il y a pour le moment beaucoup d'enfants qui arrivent. Peu d'adolescents et de bébés par contre mais ça pourrait changer. Il risque d'y avoir des demandes pour que ces enfants ukrainiens intègrent les activités extrascolaires.
 - Question de Bénédicte THYS : Est-ce que le SAES peut soutenir d'une manière ou d'une autre l'AES dans les écoles ?
 - → Chaque famille ukrainienne a droit aux aides sociales du CPAS. Le CPAS pourrait intervenir et rembourser 90% des coûts des activités extrascolaires.
- ⇒ Il serait judicieux de faire le point sur la situation mi-juin et des garder des places d'urgences pour ces enfants. Le SAES pourrait organiser une réunion pour trouver des pistes de solutions

Les membres de la CCA approuvent les dépenses 2021 et le budget 2022.

6. PRÉSENTATION DES CAPSULES VIDEO

Faisant suite aux différents constats du Programme CLE 2020-2025 (le manque de connaissance et de pratique du jeu libre dans les milieux d'accueil et le manque d'investissement des écoles dans l'Accueil extrascolaire), le SAES a élaboré deux capsules vidéo sur le jeu libre ainsi que celle sur la qualité de l'accueil extrascolaire dans les écoles. La première est un outil pédagogique destiné aux professionnels. La deuxième quant à elle est un outil de sensibilisation destiné aux décideurs politiques, pouvoirs organisateurs et directions d'écoles, associations des parents ainsi qu'aux familles. Ces capsules vidéo ont été réalisées par SWITCH Asbl.

Projection des capsules vidéo.

Les membres de la CCA applaudissent ces capsules vidéo et complimentent leur qualité.

Le plan de diffusion se trouve en ANNEXE 2

- Remarque de Nathalie BOGAERT : Il faut convaincre les différents PO de l'importance du temps extrascolaire
 - ⇒ Réponse de Bénédicte THYS : Il y a tellement d'autres constats et parfois d'autres priorités que l'extrascolaire !

- Concernant les prix de l'accueil extrascolaire, Michel DE HERDE estime qu'au nom de l'égalité des chances, la fédération Wallonie-Bruxelles devrait légiférer pour que chaque école propose les mêmes tarifs. Les parents pourraient bénéficier d'un système similaire aux crèches avec un tarif déterminé en fonction des revenus

- Question : Y a-t-il une réflexion sur les prix dans la réforme ?
 - ⇒ Michel de Herde informe que les prochaines modifications du rythme concerneront les journées mais nous ne savons pas encore quand cela aura lieu ni comment ça se déroulera.

- Remarque de Charlotte BERTIN : Il serait pertinent d'associer les EDD et l'extrascolaire avant cette réforme

- Question de Bénédicte THYS : Est-ce que les subventions liées à l'extrascolaire vont être indexées ?
 - ⇒ Réponse de Christine REDANT : Non, cette réforme se fait sans moyens financiers mais la CCA pourrait interpeller l'ONE

- Remarque de Bénédicte THYS : Il y a très peu, voir pas assez d'école de devoir dans le quartier Meiser
 - ⇒ Réponse de Marie HENROTAY : lors d'une réunion de la cohésion sociale de Schaerbeek, le même constat a été fait. De manière plus globale, il y a très peu d'associations dans ce quartier et très peu d'offre en matière d'accueil extrascolaire. S'il y avait des subventions d'impulsion, cela pourrait ouvrir des portes à de nouveaux projets.

7. INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Portail ONE

Le portail PRO de l'ONE permet désormais aux opérateurs d'encoder leurs données en ligne. Il s'agit de pouvoir encoder les personnes engagées et leur contrat, les présences des enfants, les demandes de subventionnement et les formations suivies par le personnel. Les Coordinateurs ATL devraient pouvoir avoir accès à une bonne partie de ces données. Concernant les associations ou écoles qui reçoivent une subvention communale en fonction de leurs présences du 4^{ème} trimestre, il ne sera normalement plus nécessaire de les envoyer par courrier si elles sont encodées via le portail. Néanmoins, la commune demande de conserver les pièces justificatives afin de permettre aux inspecteurs comptables un contrôle éventuel.

- 23 juin

La journée de réflexion du SAES initialement prévue en décembre 2021 a été reportée au 23 juin 2022 au Théâtre de la Balsamine. Les deux thématiques de la journée sont l'accueil des enfants de moins de 6 ans et la question du genre dans l'accès aux activités extrascolaires avec plusieurs conférences ainsi que des ateliers thématiques.

Voici un lien pour accéder à l'invitation : [Journée de réflexion du SAES - nouvelle date! Rendez-vous le jeudi 23 juin ! \(campaing-archive.com\)](https://campaing-archive.com)

Le flyer se trouve en ANNEXE 3

- Groupe de travail inclusion 12 mai 2022

Comme expliqué déjà à la précédente CCA, un groupe de travail va être créé afin de trouver des pistes de solutions pour répondre aux demandes des familles pour les enfants à besoins spécifiques. La réunion aura lieu le jeudi 12 mai de 9h30 à 12h30. Une invitation sera bientôt envoyée.

- Outil sensibilisation genre

Suite à l'analyse thématique réalisée par Mathilde FANUEL, chargée de formation au Réseau Coordination Enfance, le SAES a demandé une subvention au cabinet de la ministre LINARD ainsi qu'à la COCOF afin de financer la mise en page d'une brochure. L'objectif est de réaliser des interventions au sein des associations et écoles schaerbeekois et de sensibiliser le secteur à la question du genre.

LA PROCHAINE CCA SE DÉROULERA EN OCTOBRE 2022